https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-17-novembre-2017-relatif-aux-conditions-de-mises-a-disposition-des-donnees-essentielles-des-conventions-de-subvention/
Arrêté du 17 novembre 2017 relatif aux conditions de mises à disposition des données essentielles des conventions de subvention
17/11/2017
Ce texte est pris pour l'application du décret n° 2017-779 du 5 mai 2017 relatif à l'accès sous forme électronique aux données essentielles des conventions de subvention. Il "définit les conditions techniques de mise à disposition des données essentielles des conventions de subvention", conformément au référentiel annexé à l'arrêté.